

le

Tchaffatsagne - Bulletin d'information de Jouxens-Mézery - N°100 - Automne 2024

TCHAF-

FA'



MARTELAGE

La Municipalité en escapade extra-muros

INTERDICTION DÈS LE 1ER SEPTEMBRE

Le palmier, ennemi public no 1

MOT DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Jouxens-Mézery en Mouvement Doux

Chères habitantes, chers habitants, Jouxens-Mézery continue son engagement vers un avenir plus vert, plus serein, et plus agréable à vivre. Grâce à nos efforts collectifs, notre village se transforme progressivement en un havre pour les adeptes de la mobilité douce : piétons, cyclistes et utilisateurs des transports publics. Aujourd'hui, j'aimerais mettre en lumière plusieurs initiatives et événements qui soulignent l'importance de ce changement.

D'abord, vous avez sans doute remarqué les chantiers en cours autour du LEB, un pilier de notre mobilité quotidienne. Deux projets majeurs sont en pleine réalisation : l'agrandissement de la gare de Jouxens-Mézery et la suppression du passage à niveau au Lussex. Ces améliorations renforceront la sécurité et l'efficacité de cette ligne, tout en offrant un cadre plus moderne et accueillant pour tous les utilisateurs du train. Afin de vous informer plus en détail sur l'évolution de ces chantiers, une séance publique se tiendra le 7 novembre prochain à la salle du Conseil communal. Vous y êtes tous chaleureusement invités pour poser vos questions et échanger avec les responsables et acteurs des projets.

Notre village, en grande majorité en zone 30 km/h, est un modèle de tranquillité, mais aussi de sécurité pour les piétons et cyclistes. Cet aménagement permet non seulement de réduire les nuisances



sonores et les accidents, mais aussi d'encourager la marche et le vélo comme modes de transport privilégiés.

En parlant de vélo, nous souhaitons aller encore plus loin pour favoriser cette pratique. En partenariat avec Pro Vélo, nous vous proposons un questionnaire disponible dans ce journal. Vos retours seront précieux pour développer et améliorer les infrastructures cyclistes dans la région. N'hésitez pas à prendre quelques minutes pour le remplir et ainsi contribuer à rendre notre village encore plus accueillant pour les cyclistes de tous âges.

Enfin, n'oublions pas que chaque année à la fin septembre, nous célébrons la Journée internationale « À pied à l'école ». Cette journée

est l'occasion idéale de sensibiliser nos enfants et notre communauté à l'importance de la mobilité douce. Les parents jouent ici un rôle essentiel : en montrant l'exemple, en choisissant de se déplacer à pied ou en vélo, vous participez activement à construire les habitudes de la génération future. Ensemble, nous pouvons faire de Jouxens-Mézery un village encore plus sûr, plus vert, et plus harmonieux.

Continuons sur cette voie ensemble, pour un quotidien plus agréable, pour un avenir plus durable.

Avec mes meilleures salutations,
Nathalie Schöni,
Conseillère municipale.

Impressum

Publication du : 20.09.24

Tirage diffusé : 570 exemplaires

Lectorat : environ 1'100

Parution : quatre fois l'an

Rédaction

Commune de Jouxens-Mézery

Chemin de Beau Cèdre 1

1008 Jouxens-Mézery

Info@jouxens-mezery.ch

Impression

Imprimerie ROS SA Ecublens

Imprimé sur papier recyclé

Refutura Ange bleu

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 18 juin 2024

Sous la présidence de M. Pascal Re-fondini, le Conseil communal s'est réuni le 18 juin 2024 à la salle communale. Lors de cette séance, les membres du législatif ont décidé :

Préavis municipal n° 3/2024 relatif aux comptes communaux et à la gestion de la Municipalité durant l'exercice 2023

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2023 de la bourse com-

munale tels qu'ils sont présentés, lesquels font apparaître un excédent des charges de CHF 7'969.36. Après virement de cet excédent des charges, le découvert au bilan sera de CHF 914'428.11 au 31 décembre 2023 ;

2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2023.

MÉDICAMENTS PÉRIMÉS

Gestion : Ce qu'il faut savoir

Nous vous rappelons que la voirie communale ne reprend pas les médicaments périmés. Ces substances, une fois inutilisées, doivent être traitées de manière sécurisée pour éviter tout risque pour la santé publique et pour l'environnement. Vous pouvez rapporter vos médicaments périmés dans les pharmacies, où ils seront éliminés de manière appropriée. Cependant, il est im-

portant de noter que les pharmacies ne sont pas légalement tenues de reprendre les médicaments périmés. Certaines peuvent donc refuser de les accepter. Si vous faites face à un refus, nous vous encourageons à vous tourner vers une autre pharmacie qui acceptera de les reprendre. Ce petit effort contribuera grandement à la préservation de notre environnement



CFC RÉUSSIS

Bravo à nos apprentis

La Commune est fière d'annoncer que deux de nos apprentis, Nathan et Joao, ont terminé en juin avec succès leur Certificat Fédéral de Capacité (CFC). Après plusieurs années de formation et d'engagement, ils ont acquis les compétences nécessaires pour exceller dans leurs domaines respectifs.

Nathan a obtenu son CFC d'agent d'exploitation, démontrant ainsi son expertise dans la gestion et l'entretien des infrastructures et des espaces verts.

Joao, quant à lui, a décroché avec succès son CFC d'assistant socio-éducatif. Sa volonté et son engagement envers les autres ont été évidents dès le début de son apprentissage.

Nous tenons à les féliciter chaleureusement pour leur réussite et leur transmettons nos meilleurs voeux pour leurs futures carrières. La Commune est honorée d'avoir contribué à leur formation et se réjouit de voir ces jeunes professionnels poursuivre leur parcours avec autant de détermination et de compétence. Cette année, nous accueillons Barbara, Loïc et Norah comme nouveau(-elles) apprenti(-es) et leur souhaitons une formation complète et sereine.

ÉNERGIES

Rendement panneaux solaires

L'Office fédéral de l'énergie OFEN propose un outil de calcul de rendement en électricité ou chaleur d'une éventuelle pose de panneaux solaires sur votre toit ou votre façade, et selon votre localisation. Rendez-vous sur le site internet : www.uvek-gis.admin.ch/BFE/sonnendach/ pour toutes les informations..

#LÀPOURTOI2024

« Et toi, comment tu prends soin de toi ? »

STOP SUICIDE lance sa campagne #LÀPOURTOI2024 sur l'impact positif des ressources personnelles, aussi appelées « facteurs protecteurs » sur la santé mentale des jeunes !

Le suicide est une thématique taboue, alors qu'il s'agit de la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention. Ainsi, chaque année, **STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes**, met en avant une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI.

Cette année, les facteurs qui protègent la santé mentale sont mis en avant, notamment les relations interpersonnelles et le soutien social

qu'elles permettent. Ces multiples ressources font référence aux éléments qui réduisent la probabilité qu'une personne envisage le suicide en impactant positivement son bien-être.

Pour en parler, STOP SUICIDE se tourne vers de jeunes créateur-rices de contenu suisses, afin de traiter cette thématique par et pour les pairs. En répondant à la question « Et toi, comment tu prends soin de toi ? » à travers de courtes vidéos, ils et elles partagent leurs expériences sur la façon de traverser les périodes difficiles et vers quelles ressources personnelles se tourner pour avoir du soutien. Des sportives aux chanteur-euses en passant par des tiktokeur-euses, une variété de domaines sera illustrée pour

sensibiliser un maximum de jeunes et montrer que nous sommes toutes et tous concerné-es par la santé mentale. Vous retrouverez notamment le tiktokeur Leo Monferini, la chanteuse Marie Jay, le tatoueur Lavierapide ou encore l'influenceur Mathis Thalmann !

En parallèle de cette campagne de prévention en ligne, STOP SUICIDE se déplace sur le terrain pour aller à la rencontre des jeunes. La liste des événements auxquels l'association participe ainsi que les vidéos de la campagne sont à retrouver sur stopsuicide.ch ainsi que sur Instagram, TikTok et LinkedIn.

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul-e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j

INTERDICTION DÈS LE 1ER SEPTEMBRE

Le palmier, ennemi public no 1

Certaines plantes exotiques envahissantes ne pourront plus être mises sur le marché à partir du 1er septembre 2024. Le Conseil fédéral a adopté une modification de l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE). L'interdiction touche la remise de certaines plantes à des tiers, qui comprend la vente, le don ou encore l'importation. Les espèces concernées, entre autres **le buddléia de David, le bambou moyen, le laurier-cerise et le paulownia**, seront inscrites dans une nouvelle annexe de l'ODE. Les plantes déjà présentes dans les jardins ne tombent pas sous le coup de l'interdiction.

Les modifications de l'ordonnance visent à empêcher l'apparition et la

propagation de nouvelles plantes problématiques, objectif qui figure par ailleurs dans la Stratégie de la Suisse relative aux espèces exotiques envahissantes. L'une des plantes visées par la nouvelle réglementation est le palmier «tessinois», aussi appelé palmier chanvre.

Celui-ci prolifère à basse altitude au sud des Alpes. Selon des études de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), cela augmente le risque d'incendie de forêt, affaiblit la fonction de protection contre les dangers naturels et nuit à la biodiversité.



LIVRES DANS LE BUS

Donnez une deuxième vie à vos petits livres !

Chères familles,
Les livres ont cette merveilleuse capacité à faire voyager, rêver et apprendre, même lorsque l'on est dans un bus scolaire ! Pour créer une atmosphère plus calme et conviviale à bord du bus scolaire, nous lançons un appel à la solidarité : pourquoi ne pas offrir une nouvelle vie aux petits livres illustrés et aux histoires courtes qui dorment sur vos étagères ?

Ces livres, devenus peut-être trop simples pour vos enfants, peuvent trouver une seconde jeunesse

après des jeunes passagers du bus. En leur donnant la possibilité de feuilleter des histoires pendant le trajet, nous offrons aux enfants une belle occasion de se divertir tout en enrichissant leur esprit.

Imaginez un trajet où les enfants, plongés dans des aventures captivantes, se laissent emporter par la magie de la lecture. Ce geste simple et généreux peut non seulement aider à maintenir une ambiance sereine dans le bus, mais aussi leur transmettre le goût de la lecture dès le plus jeune âge.

Si vous avez des livres que vos enfants n'utilisent plus, n'hésitez pas à les déposer à l'école ou à la commune. Ensemble, faisons du trajet en bus une parenthèse éducative et apaisante, qui profitera à tous les petits lecteurs en herbe. Merci pour votre générosité et pour votre contribution à rendre les trajets en bus encore plus agréables !

LECTURE

Le Cri du lézard, de Jean-François Thomas

Mais quel est donc le lien entre la mort du père de Cyriel Sifori et l'enlèvement brutal de la petite Élise devant sa librairie ? À vol d'oiseau, aucun !

Par un malencontreux concours de circonstances, Cyriel, alors enquêteur, a tué un collègue. Sa vie a basculé dans la dépression. Pas question de reprendre son métier. C'est pourquoi il a décidé de rouvrir la boutique de son père, mort dans des circonstances pour le moins étranges. Un job qui nourrit à peine son homme. Le rapt de l'enfant sur le seuil de sa porte réveille son instinct de limier. Il n'aura de cesse de retrouver la fillette : il en a fait la promesse à sa mère. Il s'acoquine avec le taciturne Blogi, un surdoué de l'informatique, qui a eu maille à partir avec la justice. Une surprenante collaboration en marge de l'enquête menée par son fidèle ami Martial Papin de la police judiciaire.

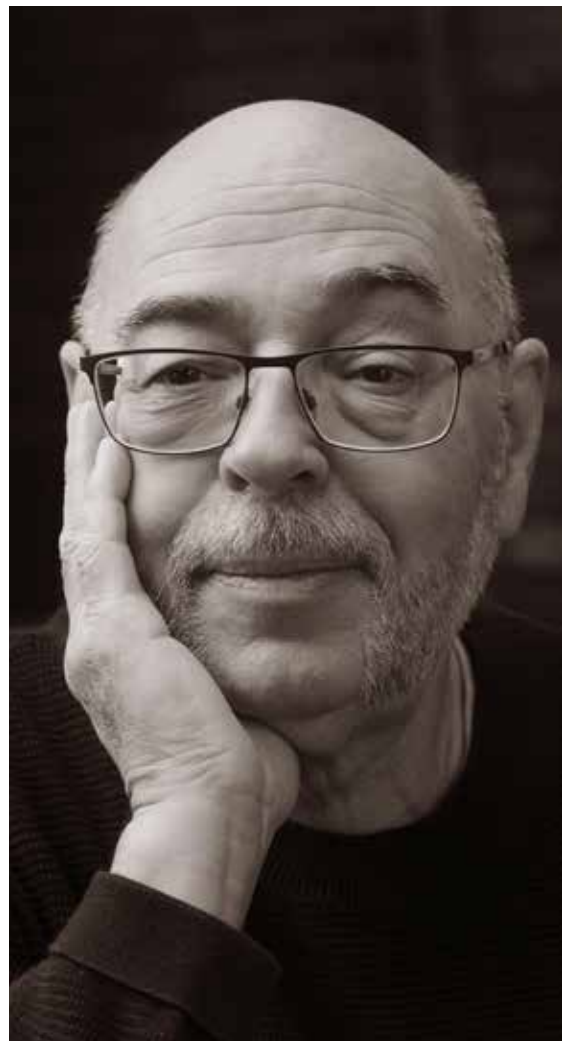
Un livre «dangereux» serait-il à l'origine de la mort de son père? Avec l'aide de Blogi, il enfreint la loi et

pénètre dans un manoir sinistre où une quinzaine d'enfants sont séquestrés, victimes des membres d'une secte.

Une traque qui tient le lecteur en haleine. D'ailleurs l'auteur de ces lignes a renoncé à une sortie importante parce qu'elle ne parvenait pas à poser le livre !

Le style de Jean-François Thomas est bien balancé, rapide, concis, comme celui de tout auteur de polar qui se respecte. Il a l'art de mener son lecteur par le bout du nez : impossible de laisser errer ses pensées hors de la trame du récit, qui navigue entre polar et science-fiction. Deux formes d'écriture tout à fait compatibles aux yeux de l'ancien président du Conseil de fondation de la Maison d'Ailleurs d'Yverdon, qui collabore avec la revue française de science-fiction Galaxies. Également critique et directeur de collection, l'auteur âgé de 72 ans déclare : «Je suis un jardinier, je regarde ce qui pousse.»

Article d'Eliane Junod, pour «L'Omnibus»





MARTELAGE

La Municipalité en escapade extra-muros

Le martelage est une étape importante dans la vie d'une forêt. C'est le moment où les forestiers parcourent les bois pour décider des coupes à venir. Aucun arbre n'est enlevé sans bonne raison. Chaque coupe est soigneusement réfléchie pour favoriser l'épanouissement des arbres et le rajeunissement naturel de la forêt. Dans leur travail, les forestiers tiennent compte de la ressource bois, de la sécurité des promeneurs, de la santé des forêts et de la biodiversité.

Ainsi, la Municipalité in corpore a accompagné l'inspecteur des forêts Jeremy Zurcher et le garde forestier Grégory Gabriel, le 16 juillet dernier dans la forêt de Sous-Bois, qui ont identifié une quarantaine d'arbres à abattre pour des raisons sanitaires ou sécuritaires.

Seuls les inspecteurs et gardes forestiers sont habilités à désigner les arbres et chablis à exploiter en forêt, quel que soit le propriétaire. Pour les forêts détenues par les communes, des plans de gestions sont établis, précisant notamment le volume exploitable annuellement. Dans les forêts détenues par des particuliers, le garde forestier prend en compte les désirs du propriétaire pour autant qu'ils coïncident avec les fonctions de la forêt.



VERGERETTE

Plante envahissante

La Municipalité a constaté plusieurs foyers de vergerettes annuelles sur le territoire communal. Or, si cette plante assez décorative peut paraître inoffensive, elle figure en réalité sur la liste noire des néophytes envahissantes possédant un fort potentiel de propagation et causant des dommages importants et prouvés au niveau de la diversité biologique.

Une seule plante peut aisément produire 10'000 à 50'000 graines qui se dispersent aisément par le vent et qui restent fertiles et viables plus de 5 ans dans le sol. Grâce aux inhibiteurs de germination présents dans ses fleurs, elle concurrence les autres espèces et menace la flore indigène digne de protection.

Comment la reconnaître : La vergerette est une plante herbacée annuelle à bisannuelle haute de 30-100 cm de haut, pouvant aller jusqu'à 150 cm. Sa tige est généralement rameuse vers le haut, avec des feuilles alternes, vert clair, velues sur les 2 faces. Ses fleurs, pouvant ressembler à des pâquerettes ou des camomilles, sont larges d'environ 5 mm, avec un « cœur » jaune et de fines pétales blanches ou lilas.

Moyen de lutte : Il est primordial d'intervenir le plus tôt possible pour ne pas courir le risque de disperser les graines. Le meilleur moyen de lutte consiste à arracher les plants avant floraison (mai). La fauche est contre-productive, car la vergerette devient vivace lorsque son cycle



de reproduction de la floraison à la maturation des graines ne peut pas aboutir. De plus, la maturation des graines se poursuit une fois que la hampe a été coupée si elle était déjà en fleurs. Il est important de planter autre chose après toute intervention, de mettre en place une surveillance et, si besoin, de répéter les interventions. Enfin, les déchets (inflorescences, tiges et racines) doivent être évacués en prenant soin d'éviter tous risques de dispersion lors de leur transport et élimination (pas de compost !).

COURS ET ATELIERS

Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery

Un nouveau cours de **yoga** est proposé chaque jeudi à 8h45 à Jouxens-Mézery. D'autres séances de yoga sont également disponibles à Prilly et Jouxens les lundis, mardis et jeudis.

Les cours de **Qi Gong** ont lieu le lundi à Jouxens-Mézery, à 9h05 et à 10h10, avec une nouvelle enseignante. Une autre séance est également prévue à 12h15 le lundi à Prilly. À Prilly, plusieurs cours de gym bien-être, gym douce, Pilates et Zumba sont proposés. Ils se déroulent les lundis, mardis, mercredis et jeudis. Les horaires sont disponibles sur demande.

Le yoga pour enfants, qui favorise la concentration, est proposé le jeudi à 17h30 à Prilly.

Le jardin d'enfants Amadou dispose encore de places pour accueillir

des enfants dès 2 ans et demi, surtout durant les après-midis.

La ludothèque vous permet d'emprunter des jeux, de jouer sur place ou même d'organiser des anniversaires. Elle est ouverte les mardis et vendredis de 16h à 18h et le mercredi de 9h30 à 11h30.

Pour les enfants de 7 à 14 ans qui aiment danser, un cours de **Zumba Kids** est organisé chaque mardi à 17h15.

Un atelier pour la création de **bougies** en paraffine par trempage est proposé aux enfants dès 6 ans. Différentes dates sont prévues en décembre.

Enfin, Mme Shalofsky de Nutrition propose des ateliers sur **l'alimentation et la santé**, abordant des thèmes comme « fini les prises de tête à table » et « l'ancienne

version de vous vous manque ? ». Une conférence-atelier sur la ménopause, intitulée « Traverser la tempête avec sérénité », aura lieu le 7 novembre à 20h à Castelmont-Prilly. Plus d'informations sont disponibles sur www.nutritiomise.com
Bénévolat : Nous recherchons des chauffeurs pour notre service du Bénévolat. Ce service rémunéré permet à des personnes d'être véhiculées pour se rendre à des rendez-vous essentiellement médicaux. Alors si vous avez un peu de temps libre et l'envie de vous rendre utile ... n'hésitez pas à appeler notre secrétariat. Retrouvez toutes les infos sur : **www.association-familiale.ch** ou 021 624 70 47 (jeudi 8h30-12h00).

SORTIE DES AÎNÉS

Une journée mémorable

Le 12 juin 2024, lors d'une belle journée encore fraîche le matin, les aînés de Jouxpens-Mézery étaient invités à une sortie offerte par la commune. Le rendez-vous était fixé au centre du village pour un départ ponctuel à 08h00 en car confortable.

Nous filons en direction du lieu-dit Le Ranch à Yverdon pour une première pause-café /croissant. Ce trajet a permis à certains de se réveiller doucement tandis que d'autres ont profité de converser dès le début de la journée ou d'apprécier la vue sur le Nord-Vaudois. Le voyage s'est poursuivi en longeant le lac de Neuchâtel jusqu'à Concise, où nous avons bifurqué en direction du plateau du Jura, pour atteindre Môtiers. Notre groupe s'est arrêté juste devant la Maison de l'Absinthe, un centre dédié à l'histoire de l'absinthe, à sa période mythique de clandestinité et à ses évolutions récentes. À notre arrivée, nous avons été chaleureusement accueillis par un personnel aimable, qui nous a exposé le programme de la visite. Une présentation cinématographique, suivie d'une visite didactique, les deux fort instructives, ont permis à chacun de découvrir les multiples facettes des plantes médicinales et de cette boisson emblématique. Entre passé et avenir, entre ombre et lumière, entre mythe et réalité, nous, visiteurs nous sommes plongés dans un univers fascinant. La visite s'est naturellement conclue par une dégustation de ce fameux distillat, pris en apéritif pour stimuler l'appétit. Pour ceux qui ont préféré s'en abstenir, un verre de grand vin mousseux de la maison Mauler ou un simple verre d'eau leur était proposé.

Le rappel à l'ordre a sonné la fin de la dégustation et nous avons repris notre route en direction des Mines

d'Asphalte, situées sur la commune de Travers/NE. C'est là que nous attendait le repas de midi, composé du célèbre jambon cuit dans l'asphalte. Historiquement, ce plat était préparé tous les 4 décembre pour célébrer Sainte-Barbe, la protectrice des géologues, des sapeurs-pompiers et des mineurs. Dans les années 70, à l'occasion d'un anniversaire de la société Neuchâtel Asphalte Company Limited, le boucher du village de Travers et quelques mineurs décidèrent de réintroduire cette tradition culinaire. Le jambon, soigneusement emballé dans des feuilles de papier sulfurisé et des sacs de farine, est cuit dans l'asphalte pendant quatre heures à une température de 180°C. Il nous a été servi après une salade, avec gratin et haricots. Le tout fut couronné par un soufflé glacé de la fée. Durant le repas, les discussions allaient bon train, et l'atmosphère joyeuse empêchait toute tentative de sieste. Le brouhaha s'est peu à peu transformé en un silence suspicieux durant le trajet de retour ou chacun profitait d'un moment de trêve bien mérité.

De retour au village, il était temps de remercier chaleureusement notre chauffeur pour sa conduite exemplaire, le comité d'organisation pour



PÉTANQUE

Un tournoi qui a fait vibrer le Belvédère

Le 28 juin dernier, en collaboration avec l'équipe de la Terrasse éphémère, la Société Sportive de Jouxpens-Mézery a organisé un tournoi de pétanque qui a su rassembler les passionnés du village. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, plusieurs équipes en doublette et triplette se sont affrontées sur les terrains du Belvédère, offrant un spectacle sportif et convivial aux spectateurs venus les encourager.

La soirée s'est conclue en beauté à la buvette, où les participants ont partagé un moment de camaraderie tout en assistant à la remise des prix.

son excellent travail de préparation et d'exécution de cet événement, ainsi que la municipalité pour son soutien et son encadrement. Cette journée restera gravée dans les mémoires comme une belle occasion de partage et de découverte. À la prochaine sortie des aînés !
Markus Heckendorn





CHÂTEAU DE MÉZERY

Association des Rencontres Culturelles

Quel privilège de pouvoir pénétrer dans le Château de Mézery, cette vénérable demeure, dont les propriétaires nous ont généreusement ouvert les portes le samedi 22 juin dernier !

Et quel privilège aussi de pouvoir assister à la conférence donnée par Monsieur Guillaume Poisson, docteur en histoire et chargé de recherche à l'Université de Lausanne ! Au cours de son brillant exposé, il nous a brossé le décor et l'ambiance des salons tant de Lausanne que dudit château, où se déroulaient des soirées intellectuelles, des soupers et des pièces de théâtre. Il nous a décrit la vie qu'a menée Madame Germaine de Staël dans cette somptueuse bâtisse entre 1794 et 1795, ainsi que celle de Monsieur Benjamin Constant qui l'a côtoyée assidûment durant cette période. Avec beaucoup d'humour, le conférencier a émaillé son intervention de savoureuses anecdotes.

Puis nous avons eu la chance de pouvoir parcourir les salles du château, en particulier la bibliothèque aux splendides boiseries peintes à la fin du 18^{ème} siècle, classée mo-

nument historique national. Enfin, les propriétaires nous ont offert une agape, au cours de laquelle nous avons pu échanger et approfondir nos connaissances sur cette époque passionnante.

Changement de décor le 14 juillet : dans la magnifique salle d'exposition et de concert de La Grange à Jouxpens, nous avons pu apprécier le grand talent d'un quatuor de musiciens bardés de diplômes, dont deux membres de l'Orchestre de Chambre de Lausanne. Ils nous ont interprété avec brio des œuvres de J.S. Bach, Haydn, Schumann et Britten. C'est dans leur jardin que les propriétaires - organisateurs de la manifestation - ont eu l'amabilité de nous accueillir pour une collation bienvenue en cette fin de dimanche estival.

Les longues soirées d'automne arrivant sous peu, n'oubliez pas l'existence de La Boîte à Livres, tout près du grand tableau d'affichage officiel de la commune. Si un livre vous intéresse, n'hésitez pas à le prendre et à le garder, il est à vous, c'est gratuit ! Vous pouvez aussi en prendre plusieurs ! Par ailleurs, si vous avez lu un livre que vous avez

aimé mais ne souhaitez pas le garder, pourquoi ne pas en faire profiter quelqu'un d'autre et venir le déposer dans La Boîte à Livres ? Il va sans dire que cet endroit n'est pas destiné à soulager vos étagères ou votre galetas des publications anciennes qui les encombrent ! Nous vous suggérons de n'apporter que des romans, des romans policiers, des bandes dessinées, des documentaires et des livres pour les jeunes. Bonne lecture !

Enfin, il y a lieu de réserver votre soirée du jeudi 14 novembre, à 20 heures, à la salle communale, pour assister à la conférence de Monsieur Luc Recordon intitulée « La curiosité n'est pas toujours un vilain défaut ». Avocat et ingénieur, conseiller municipal de notre village durant 20 ans, conseiller national puis conseiller aux Etats, cette personnalité du monde politique va sans aucun doute nous passionner avec la verve et le sens de l'humour qu'on lui connaît !

H. Rosset



HALLOWEEN A JOUXTENS-MÉZERY

Samedi 2 novembre sur le parvis de l'église

Au programme :

- Atelier maquillage de 16h00 à 18h00 – CHF 2.-/enfant
- Départs par groupes dès 17h00 depuis l'église, sous la surveillance des parents
- Soupe à la courge, vin chaud et pâtisseries offerts dès 18h00
Marrons au prix du marché
- Silent party

Vous n'avez pas peur des monstres et vous êtes prêts à distribuer quelques bonbons ? Placez une courge devant votre porte et/ou annoncez-vous à LavieaJM@gmail.com.

Ambiance terrifiante garantie !



Manifestation ouverte à tous les habitants du village ainsi qu'aux familles des enfants scolarisés à Jouxkens-Mézery.

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

LAS VEGAS À JOUXTENS

Association La Fête à Jouxten



Une météo radieuse petits et grands ont pu profiter de ce magnifique week-end.

Jeudi soir, le team raclette nous attendait chaleureusement avec un fromage succulent, vendredi soir, c'est la Vie à Jouxten qui nous avait mis sur pied un vide-dressing et les amateurs de théâtre ont pu savourer une pièce pleine d'humour et pour certains une soirée qui s'est prolongé à la Terrasse.

Samedi le marché aux jouets (la Vie à Jouxten) était fidèle à son poste. Flâner et dénicher de jolis trésors avec un bon café croissant, se faire maquiller ou encore profiter des activités comme le tir à la corde (Association sportive), le château gonflable ou le traditionnel lancer de la pierre.

Le soir venu, certains habitants n'ont pas hésité à se mettre dans la peau de diverses personnalités ou

célébrités avec leurs beaux déguisements puis place à la dégustation des délicieux burgers/roesti avant de se lancer dans l'animation casino qui a remporté un vif succès.

Dès 23h, place à la piste de danse où petits et grands affichaient la joie de se retrouver.

Un grand merci à vous tous, aux bénévoles, à la commune ainsi qu'aux employés communaux, sans qui la fête ne serait pas aussi belle ! Nous nous réjouissons de vous retrouver l'année prochaine et nous accueillons toujours avec joie de nouvelles personnes aux réunions pour préparer cette fête.

Septembre 2024 / L'association de la Fête à Jouxten (AFJ)
www.lafeteajouxten.ch
info@lafeteajouxten.ch



VIDE-DRESSING ET MARCHÉ AUX JOUETS

Association La Vie à Jouxkens-Mézery

La Fête à Jouxkens a été l'occasion pour l'association La Vie à Jouxkens-Mézery de proposer deux animations conviviales et chaleureuses, placées sous le signe de l'échange et de la durabilité. Le vendredi 6 septembre, la première édition du vide-dressing a eu lieu sous la cantine aménagée pour la fête, suivie le lendemain par le désormais traditionnel marché aux jouets sur le parvis de l'église, chacun offrant une chance de donner une seconde vie à des vêtements et à des jeux.

Ces événements ont été marqués par de belles rencontres et des échanges animés entre vendeuses, petits vendeurs et acheteurs, tous réunis autour de l'idée de consommer autrement et de favoriser le réemploi. Si le nombre d'acheteurs n'a pas été à la hauteur des attentes, cette édition s'est révélée être un bel exercice d'apprentissage et d'enthousiasme partagé.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé, que ce soit en vendant ou en achetant ! Nous espérons que ces initiatives trouveront un écho grandissant lors des futures éditions. Une chose est sûre : c'est un début prometteur que nous avons tous envie de renouveler.

À très bientôt pour de nouvelles aventures festives et engagées !
Pour l'Association La Vie à Jouxkens-Mézery : Nathalie Cobos



La Société Sportive de Jouxkens-Mézery présente

Weekend sportif SSJM 2024



Samedi 9 novembre

Tournoi populaire de Badminton



Conditions de participation:

- > dès 12 ans, non-licenciés
- Tolérance pour inférieurs à 2ème ligue

Catégories:

- > Simple avancé/amateur, Double avancé/amateur

Horaires approximatifs:

- > 9h - 13h (Simples), 12h - 17h (Doubles)

Dimanche 10 novembre Tournoi de Volley 3 x 3

Conditions de participation:

- > dès 12 ans, non-licenciés
- Tolérance pour 1 joueur-euse < 2ème ligue

Catégories:

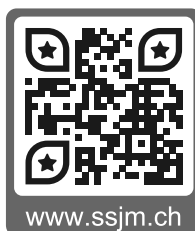
- > Catégorie unique "mixte": une femme et un homme toujours sur le terrain.

Horaires approximatifs: 10h - 15h



Venez jouer ou encourager les sportifs !

Boissons et petite restauration disponibles sur place.



www.ssjm.ch

Inscriptions et détails: www.ssjm.ch jusqu'au 3 novembre 2024

Places limitées - ne tardez pas trop à vous inscrire !

Finance: 15 CHF/personne (badminton), 45 CHF/equipe (volley).

Lieu: salle de gym, chemin de Beau-Cèdre 1, Jouxkens-Mézery

Renseignements: Damien Freemantle, damien.freemantle@gmail.com

Les inscriptions aux deux tournois sont indépendantes
La société sportive décline toute responsabilité en cas d'accident



PRO VELO

La mobilité active a besoin de vous !



PRO VELO Région Lausanne a créé récemment un groupe Nord afin d'adresser les challenges locaux liés aux dénivelés et au réseau cyclable à améliorer. Son but est d'encourager et de promouvoir l'utilisation du vélo dans les communes concernées tout en créant de la transversalité.

Pour les aider, Pro vélo vous encourage à remplir un sondage en ligne grâce au QR code ici et vos réponses leur permettront d'évaluer les besoins citoyens et d'aider les communes, avec qui ils sont en contact, dans le développement d'un plan de mobilité active incluant vélos musculaires et électriques.

N'hésitez donc pas à transmettre ce sondage anonyme auprès des membres de votre famille, de vos collègues et de vos connaissances. Cinq minutes suffisent !

VÉLOS RETROUVÉS

Une seconde vie grâce à Velafrica

Il arrive que des vélos abandonnés soient retrouvés sur le territoire de notre commune. Pour éviter qu'ils ne se détériorent et pour leur offrir une seconde vie, la voirie les collecte tout au long de l'année. Ces vélos sont ensuite remis annuellement à l'association Velafrica, un réseau qui se consacre à la promotion de la vélo-mobilité en Afrique.

Velafrica récupère les vélos inutilisés en Suisse, les répare, et les expédie vers plusieurs pays africains. Là-bas, ces vélos facilitent l'accès aux écoles, aux emplois et contribuent ainsi à améliorer la qualité de vie des communautés locales.

En donnant une nouvelle vie à ces vélos, notre commune participe à une initiative durable qui allie solidarité et respect de l'environnement.



Nous remercions les habitants pour leur coopération et encourageons ceux qui souhaitent se débarrasser de leurs anciens

vélos à contacter la voirie afin qu'ils puissent être collectés et mis à profit pour cette belle cause.

Modernisation de la Gare de Jouxkens-Mézery et travaux relatifs au dénivelé du Lussex

Séance d'information publique le 7 novembre 2024

Nous avons le plaisir de vous convier à une séance publique d'information relative aux travaux de modernisation de la gare de Jouxkens-Mézery par le LEB, qui aura lieu à :

Salle communale, Chemin de Beau-Cèdre 1, 1008
Jouxkens-Mézery

La Municipalité de Jouxkens-Mézery et les équipes de projets LEB vous accueillent le 07 novembre 2024 à 19h.